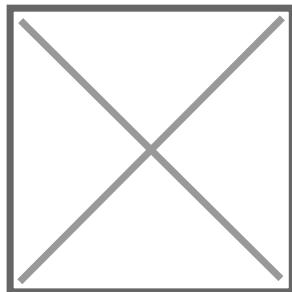


APPEL D'OFFRE

SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES PESTICIDES A USAGE AGRICOLE EN HAÏTI



Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

Portée : |

Avis n° : MARNDR/PARSA/PI/SQC-01/25

Date de parution : 06/02/2025 | **Date de clotûre :** 27/02/2025

| **Domaine d'activité :** Prestation intellectuelle

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

DESCRIPTION

République d'Haïti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT
RURAL (MARNDR)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT (SOCIÉTÉS DE CONSEIL)
SÉLECTION D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES
PESTICIDES A USAGE AGRICOLE EN HAÏTI

Haïti, Projet d'Agriculture Résiliente pour la Sécurité Alimentaire (PARSA)

Mission : Réalisation d'une étude sur les pesticides à usage agricole en Haïti

Numéro de don IDA : IDA-D9830 et IDA-E1570

1.La République d'Haïti a reçu un financement de la Banque Mondiale (BM) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat du Consultant chargé de la réalisation d'une étude sur les pesticides à usage agricole en Haïti.

2.Les termes de référence complets de la mission peuvent être obtenus sur demande à l'adresse e-mail upmp@agriculture.gouv.ht, cc : wilson.minviel@agriculture.gouv.ht.

3.La durée de la mission est de six (6) mois et l'étude sera réalisée dans les dix (10) départements géographiques du pays.

4.Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) invite les consultants admissibles (entreprises commerciales) et légalement constitués (preuve d'existence légale à fournir) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations, en français, démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

5.Les critères pour déterminer le Consultant ayant le meilleur niveau de qualification et d'expérience sont :

?Le Consultant doit répondre au profil suivant :

Avoir au moins deux (2) ans d'expérience prouvée dans la mise œuvre de programme de gestion de l'environnement ayant fait appel à des compétences dans les domaines tels que : La gestion des pesticides, des pestes, gestion des ressources naturelles, vulgarisation agricole ;

?Avoir une bonne connaissance du marché des pesticides et du cadre réglementaire d'Haïti ;

?Avoir exécuté au moins deux (2) projets/ou mandats de mise en œuvre de registres similaires ;

?Avoir exécuté au moins un (1) projet de renforcement institutionnel.

Il devra présenter une équipe qui comprendra au moins :

-Un (1) phytopathologue, de niveau supérieur avec un diplôme post-gradué (de préférence master ou équivalent) en agronomie ou environnement ; au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle en gestion des pesticides ; ayant la capacité de développer de bonnes relations de travail avec les représentants ministériels, les agents des services impliqués dans la gestion des pesticides et de bonnes connaissances des normes phytosanitaires internationales. La maîtrise du français et créole est nécessaire ;

-Un (1) environnementaliste, de niveau supérieur avec un diplôme post-gradué (de préférence master ou équivalent) en sciences de l'environnement, agronomie, sociologie, ou ingénierie ; ayant une expérience avérée d'au moins deux (2) ans en évaluation environnementale et sociale de projets (audits sociaux, plan de gestion de l'environnement, plan de gestion des pestes et pesticide, etc.) et de bonnes connaissances des normes environnementales de la banque Mondiale. La maîtrise du français et créole est nécessaire ;

-Un (1) statisticien, de niveau supérieur avec un diplôme en statistiques ou agroéconomie ou économie ; avec au moins cinq (5) mandats dans la collecte de données ; Maîtrisant les logiciels statistiques. La maîtrise du français est nécessaire ;

-Un (1) informaticien, de niveau supérieur avec un diplôme en informatique, doté d'une bonne connaissance en base de données (avec au moins la participation dans la réalisation de deux (2) base de données), avec une bonne expérience (préféablement cinq (5) ans ou plus) dans l'administration et la mise en œuvre de système complexe présentant une architecture distribuée et dans la personnalisation des applications liées à l'agriculture. La maîtrise du français est nécessaire.

6.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14 à 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de Projets d'Investissement (FPI) » - 5e édition, septembre 2023 et qui se trouve sur le site Web suivant : www.worldbank.org/procure sont applicables.

7.Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement indiqué au paragraphe 6 de ce présent avis.

8.Les entités peuvent s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme de groupement conjoint et solidaire ou d'un accord de sous-traitance.

9.Les manifestations d'intérêt, en français, doivent être transmises par courrier électronique au plus tard le 27 février 2025, 11h45 p.m. aux courriels suivants : upmp@agriculture.gouv.ht, cc: wilson.minviel@agriculture.gouv.ht.

N.B. Le Consultant ayant les qualifications et références les plus adéquates pour la mission sera invité à soumettre une proposition combinant les aspects techniques et le prix, puis à négocier le marché. En cas d'échec, on passera au suivant classé ainsi de suite.

Vernet JOSEPH
Ministre